

CENTRE

INTERNATIONAL

POUR LES

THÉÂTRES

ITINÉRANTS

INTERNATIONAL

CENTER

FOR TRAVELLING

THEATRES



CENTRE INTERNATIONAL POUR  
LES THÉÂTRES ITINÉRANTS

# CITI

Pour ceux qui choisissent d'élargir les lieux de la représentation artistique : un passeur de mémoire, d'expérience. Une plate-forme d'échanges et de réflexion.

## ★ POUR...

dépasser nos chemins quotidiens  
les faire connaître aux autres  
découvrir des expériences concrètes  
mettre en réseau des compétences  
ériger nos différences en richesses

Le CITI a pour buts de « rassembler, promouvoir, représenter et soutenir les pratiques de spectacle vivant itinérant sur le plan international, national, régional, communal et vicinal »

[EXTRAIT DES STATUTS]

★ À L'ORIGINE DU CITI, une compagnie cosmopolite, emblématique du spectacle vivant itinérant : le *Footsbarn Travelling Theatre*. Les premières Rencontres du CITI, fin 1999, rassemblent plus de 30 compagnies se reconnaissant dans l'appellation « théâtre itinérant » et déjà aussi, les « Compagnons de Route » : amis, hôtes, partenaires territoriaux, techniciens, chercheurs. Rapidement, le CITI met en œuvre d'autres rencontres professionnelles, une publication papier, un site Internet... Au terme d'une année de réflexions, visant à redéfinir ses missions et fonctionnement pour permettre à l'activité de poursuivre son essor sur le principe d'un fonctionnement démocratique et participatif, la nouvelle association voit le jour lors de l'Assemblée constituante réunie à Bruxelles les 15 et 16 avril 2002.

★ À PRÉSENT, le CITI compte au nombre de ses membres actifs une cinquantaine de compagnies itinérantes, réparties dans une douzaine de pays sur les différents continents, ainsi qu'une trentaine de compagnons de route. À la fois organisation professionnelle et réseau d'acteurs, le CITI est en conventionnement avec le Ministère de la Culture et de la Communication (DMDS), ainsi qu'avec le Ministère de l'Agriculture et de la pêche dans le cadre de la loi sur l'animation des territoires ruraux (DGFAR). Le CITI est par ailleurs membre de l'Ufisc (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles) et à ce titre, signataire du Manifeste « Pour une autre économie de l'art et de la culture ».

Les partenaires ou commanditaires, depuis le démarrage de l'activité - partenaires institutionnels : Ministère de la Culture, Ministère de l'Agriculture, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Ministère du Travail et des Affaires sociales, Secrétariat d'État à l'Économie Solidaire / partenaires institutionnels internationaux : Union Européenne ; Conseil des Arts du Canada / Collectivités territoriales : Conseils Régionaux du Centre, de Midi-Pyrénées, de Bretagne, d'Auvergne ; Conseils Généraux de Seine-et-Marne, du Finistère, du Puy-de-Dôme, de l'Allier, Villes de Villeneuve les Avignon, de Mity-Mory, Parcs Naturels de la Brenne, du Livradois-Forez / Lieux de ressources et de formation : CFPTS (Centre de Formation Professionnelle des Techniciens du Spectacle), IDDAC, Observatoire des Politiques Culturelles, CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale), Université de Brest - Master 2 « développement de projets culturels », Archives municipales de Toulouse, CECOJI (Centre d'études sur la Coopération Juridique Internationale), Opale, Hors Les Murs / Programmateurs et manifestations culturelles : Festival Dedans-Dehors, Festival de Villeneuve Scène, Festival de Chalon sur Saône, Théâtre du Préau à Vire, CCAS, BIS / Partenaire privé : Fondation Macif / Organisations professionnelles, réseaux culturels : FNCC (Fédération Nationale des Collectivités pour la Culture), Ufisc, Cnar Culture, Relier, Syndicat du Cirque de Création (SCC), Fédération des Arts de la Rue (Fédé), Fédération des Arts de la Rue en Belgique (FAR).

# CHARTRE

CHARTRE DU CENTRE  
INTERNATIONAL POUR LES  
THÉÂTRES ITINÉRANTS

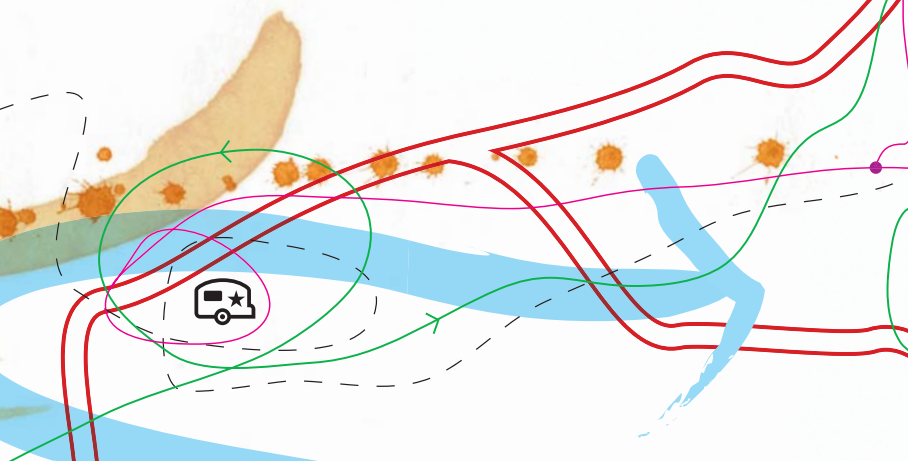
Les théâtres itinérants sont des lieux mobiles de création et de diffusion des arts de la scène.

Les compagnies itinérantes du CITI sont professionnelles et dirigées par une équipe artistique. Elles ont choisi, pour proposer leurs créations aux publics, de se doter d'un outil mobile de diffusion ★. Elles le modèlent selon leur choix artistique, scénographique, d'itinéraire, et de mode de vie. Cet outil quel qu'il soit, leur permet d'investir l'espace public et des endroits qui ne sont pas forcément dédiés au spectacle vivant. Au sein du CITI, elles sont associées aux compagnons de route.

Ensemble ils défendent les valeurs de la présente Charte :

- Transporter un imaginaire qui dépasse le temps de la représentation.
- Assumer l'acte théâtral dans l'ensemble de son processus, de son concept jusqu'aux moyens de le rendre visible aux populations.
- Proposer une relation singulière aux publics et tisser des liens avec les habitants qui les reçoivent, dans un esprit d'hospitalité réciproque.
- Assurer, grâce à leur équipement, une qualité constante de représentations, quels que soient les structures et lieux qui accueillent.
- S'appuyer sur les compétences multiples des membres de leur équipe et revendiquer la nécessité d'un fonctionnement dans la durée.
- Questionner les territoires en participant à leur développement culturel et contribuer à la démocratisation et à la décentralisation artistique.
- Affirmer des pratiques d'économie solidaire et sociale.
- Développer les échanges internationaux et déranger les frontières qu'elles soient géographiques, artistiques, économiques ou politiques.
- Construire des liens entre les équipes, encourager le compagnonnage, la diversité, l'échange et le partage des expériences.
- Inscrire leurs voyages dans la continuité de l'histoire de tous les théâtres itinérants.

★ La cinquantaine de compagnies membres du CITI représente à ce jour, en termes d'outils mobiles de diffusion : 26 chapiteaux, 4 yourtes, 4 tentes berbères, 2 palcs, 2 camions-théâtre, 2 bus-théâtre, 1 bateau-théâtre, 2 théâtres démontables d'intérieur, 19 équipements tréteaux. Au-delà de ses adhérents, le réseau CITI recense aussi d'autres compagnies itinérantes.



# MISSIONS

- rassembler et représenter un réseau de compagnies et de personnes liées à la pratique du spectacle vivant itinérant
- organiser et faciliter les échanges et la mutualisation des compétences et des connaissances
- transmettre les expériences et réflexions sur les théâtres itinérants
- soutenir et promouvoir les théâtres itinérants sous toutes leurs formes auprès des publics, des collectivités locales et des partenaires institutionnels

## ACTIONS

### ★ LE CITI

- met en lien acteurs, partenaires et accueillants de la démarche itinérante : relais d'information, organisation de rencontres professionnelles
- représente la profession et œuvre pour une meilleure prise en compte des besoins et spécificités des démarches itinérantes
- sensibilise aux enjeux et particularités de la démarche itinérante en intervenant régulièrement dans le cadre de colloques, séminaires, formations
- contribue à la structuration du secteur professionnel, notamment par un investissement actif au sein de l'Ufisc (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles).
- travaille en relation avec des organisations professionnelles et des structures institutionnelles
- est parfois lui-même itinérant, grâce à son « antenne mobile » (camion et caravane), qui facilite sa présence sur les festivals, représentations et événements professionnels
- met en œuvre différents outils de ressources et d'information :
  - site Internet avec bases de données *compagnies* et *petites annonces*
  - publications (papier + électronique)
  - centre de ressources ouvert sur rendez-vous (dossiers compagnies, dossiers thématiques, mémoires d'étudiants, études, rapports, ouvrages, usuels, guides annuaires, revues)

### ÉQUIPE PERMANENTE

- **SABINE CLÉMENT**  
coordination générale, animation réseau
- **CÉLINE ISOIRD**  
administration, gestion, référente Ufisc

## EN SAVOIR PLUS, SOUTENIR NOS ACTIONS...

Statuts, règlement intérieur de l'association et bulletin d'adhésion sont téléchargeables sur le site Internet du CITI : [www.citinerant.com](http://www.citinerant.com)

Nous pouvons également vous les envoyer ou répondre à toute autre information sur simple demande, il vous suffit de nous envoyer un mail à

[contact@citinerant.com](mailto:contact@citinerant.com) ou de nous retourner la carte ci-jointe complétée, en nous précisant vos attentes.

Vous pouvez adhérer en tant que :

→ membre bienfaiteur (cotisation : à partir de 5 €)

→ membre actif :

- compagnie itinérante (personnes morales)
- compagnon de route (individus ou personnes morales)

Montant annuel des cotisations pour les membres actifs :

Personnes morales : 0,2 % des produits de l'année N-1, entre un montant plancher de 50 €

et un montant plafond de 500 €

Personnes adhérant à titre individuel : 30 €

www.johann-hierholzer.fr

## MORE INFO, SUPPORT OUR ACTIONS...

CITI Status, policies, procedures and the association's newsletter can all be downloaded at : [www.citinerant.com](http://www.citinerant.com)

We can also send you information and answer to all your questions.

All you have to do is send us a mail to

[contact@citinerant.com](mailto:contact@citinerant.com) or fill in and send us the above form, telling us what you want to know.

As a member you can be :

→ a benefactor (minimum annual contribution : 5 €)

→ an active member :

- a travelling theatre company (corporate body)
- a companion of the road (individual or corporate body)

Annual membership fee for the active members :

Corporate body : 0.2 % of the annual gross income of the last tax year, between a minimum amount of 50 € and a maximum of 500 €

Individual membership : 30 €



CENTRE INTERNATIONAL POUR  
LES THÉÂTRES ITINÉRANTS  
INTERNATIONAL CENTER FOR  
TRAVELLING THEATRES

2 rue Halle de Boulogne  
63000 Clermont-Ferrand (France)

T. 00 33 (0)4 73 90 80 05

P. 00 33 (0)6 88 86 25 82

F. 00 33 (0)4 73 14 31 01

✉ : [contact@citinerant.com](mailto:contact@citinerant.com)

www : [www.citinerant.com](http://www.citinerant.com)



## → CARTE A RETOURNER AU CITI → TO BE RETURN TO CITI

- J'adhère en tant que membre **BIENFAITEUR** : je soutiens les activités de l'association en versant une cotisation annuelle minimale de 5 €. Je remplis et vous retourne la présente carte en joignant un chèque d'un montant de \_\_\_\_\_ €  
I would like to join as a **BENEFACTOR** : I support the association's activities and would like to make a minimum annual contribution of 5 €. I return this application form and enclose a cheque for the amount of \_\_\_\_\_ €
- Je souhaite être tenu informé des activités du **CITI** au moyen de la newsletter Internet. I would like to be informed about all CITI activities by means of the internet newsletter.

Expéditeur/sender

Nom/family name:

Prénom/first name:

Structure/company or structure:

Adresse/address:

Tél.:

E mail:

Site Internet/web site:

Nous écrire/write to us :

Date : Signature :



# CITI

2 RUE HALLE DE BOULOGNE  
63 000 CLERMONT-FERRAND  
(FRANCE)

